

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DES RESPONSABLES AQUATIQUES DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
ASSEMBLÉE TENUE À VAL-D'OR LE 17 JUIN 2003 à 10h**

Étaient présents :

Mesdames	Annie Martin, Programme Anim'eau (départ à 12h30) Rachel Giroux, Ville de Rouyn-Noranda Johanne Sills, Ville de La Sarre
Messieurs	Guylain Barrette, Maison Pie XII Rouyn-Noranda Denis Caissy, Programme Anim'eau (départ à 12h30) Ghislain Doyon, Ville d'Amos Doris Goulet, Ville de Senneterre Marc Lafortune, Ville de Val-d'Or Louis Mazarolle, Chrystalline H ₂ O (arrivé à 12h45) René Mercure, Maison Pie XII Rouyn-Noranda Martin Rochette, Ville de Rouyn-Noranda

1. Ouverture de l'assemblée

Marc Lafortune souhaite la bienvenue à tous

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé que la présentation du programme Anim'eau s'effectue vers la fin de l'avant-midi et que la présentation de la compagnie Chrystalline H₂O s'effectue au retour du dîner. Le point « Varia » reste ouvert. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 mars 2003

Marc nous fait la lecture du procès-verbal de la dernière rencontre. Les modifications suivantes sont proposées :

- 3.1. Point 3 : la formation de plongeon prévue à Val-d'Or en septembre 2003 se donnera les 12, 13 et 14 septembre et non les 13 et 14 septembre seulement;
- 3.2. Point 3 : la clinique d'aquaboxe régionale de décembre prochain sera d'une **durée de 3-4h** et la formatrice se nomme **Kim Hurtubise**

Le procès verbal de la rencontre du 25 mars est accepté à l'unanimité avec les modifications ci-dessus.

4. Présentation du programme Anim'eau :

- 4.1. Monsieur Denis Caissy nous explique le cheminement de son entreprise (19 bassins sont gérés par cette dernière) ainsi que les étapes qui ont mené à la naissance du programme Anim'eau. Par la suite, madame Annie Martin nous l'expose davantage en détail.
- 4.2. Le programme comprend huit (8) niveaux s'adressant aux enfants de quatre (4) mois à cinq (5) ans. Une philosophie axée sur la participation par le plaisir et non sur la réussite est à la base du programme. Un enfant s'inscrit donc en fonction de son âge et non en fonction du dernier niveau réussi. De plus, l'enfant ne peut refaire deux (2) fois le même niveau.
- 4.3. Sept (7) affiliations dispensent actuellement le programme à travers le Québec et trente-deux (32) le dispenseront dès septembre 2003. En septembre 2004, le programme enfant sera disponible.
- 4.4. Annie nous explique que sur un cours d'une durée de trente (30) minutes, l'enfant ne va à l'eau en moyenne que douze (12) minutes. La durée d'une séance est habituellement de trente (30) minutes pour les niveaux 1 à 6 et de quarante-cinq (45) minutes pour les niveaux 7 à 8 (l'affiliation peut à son gré modifier la durée). Une des particularités du programme est que tous les plans de cours (les aventures!) sont fournies avec le programme!
- 4.5. Lors de l'affiliation, qui est gratuite, un (1) chevalet est fourni gratuitement en plus de la thématique des huit (8) niveaux ainsi que le « kit » de départ qui comprend une caméra photo. On peut se procurer des chevalets supplémentaires chez Aquam (coûts à confirmer avec Aquam). Il en coûte 100\$ pour acquérir une thématique supplémentaire. Il n'y a des frais que sur le matériel que l'on désire se procurer. Anim'eau offre une promotion consistant à offrir gratuitement le nombre de dépliants promotionnels requis à toute affiliation qui s'affilie avant le 31 juillet 2003
- 4.6. Une fois l'affiliation confirmée, Anim'eau formera, sur rendez-vous, le personnel aquatique de l'affiliation touchée. Cette formation, d'une durée de quatre (4) heures sont offertes aux coûts de 40\$ par employé (6 à 12 inscriptions) ou de 30\$ (13 à 25 inscriptions) selon un ratio formateur/candidats de 1:12. Le cartable du moniteur est offert aux coûts 25\$ supplémentaire.
- 4.7. Pour pouvoir enseigner le programme, aucune formation particulière n'est requise. Un Croix de bronze, aqualeader, S.N., etc, peut enseigner le programme sans problème après avoir reçu la formation Anim'eau. Une base en pédagogie est cependant fortement conseillée par Annie. Le principe est simple : on veut avoir de bons animateurs et pas seulement du personnel détenant « un million » de qualifications! Un employé ne possédant que son Croix de bronze peut être un bien meilleur animateur qu'un moniteur dûment certifié.
- 4.8. Marc souligne les avantages qu'on pourrait retirer en adoptant le programme pour bambins et enfant. En effet, étant donné qu'une base en pédagogie est fortement recommandée pour dispenser ce programme, nous pourrions axer nos efforts sur la formation de moniteurs en sauvetage. Le personnel aquatique aurait ainsi une formation de base en pédagogie et le responsable aquatique

aurait à sa disposition un nombre accru de moniteur en sauvetage pour dispenser les programmes de la Société de Sauvetage (ex. : jeunes sauveteurs, étoile et médaille de bronze, Croix de bronze, etc.)

- 4.9. Une échelle de croissance, une photo, une carte postale et le bulletin sont remis à l'enfant à la fin du cours (valeur de 2,22\$). Si on désire ajouter le collant, le forfait complet est d'une valeur totale de 2,52\$. L'idée d'intégrer un genre de « podium du champion » est laissé à chaque affiliation.
- 4.10. Annie remet un kit de départ à la Ville de Rouyn-Noranda, La Sarre et Senneterre. Elle enverra un kit par la poste à Amos ainsi qu'à Val-d'Or.
- 4.11. Tous les participants ont énormément apprécié la présentation et semblent tous vouloir y adhérer pour leur session aquatique d'hiver 2004

5. CALENDRIER DES FORMATIONS ÉTÉ ET AUTOMNE 2003

Il y a finalement eu trois (3) requalifications SN piscine ce printemps, soit une à La Sarre le 31 mai 2003 (11 inscriptions), une à Val-d'Or le 1^{er} juin 2003 (complet) et une à Rouyn-Noranda (date inconnue, complet).

Une seule requalification du brevet Moniteur en sécurité aquatique de la Croix-Rouge s'est donnée le 1^{er} juin 2003, à Val-d'Or (6 inscriptions)

Amos a donné une médaille et une croix de bronze en mai. Val-d'Or a donné un SN piscine en avril, un aqualeader à la fin mai et un moniteur en sécurité aquatique en juin (se termine en juillet). Rouyn-Noranda a donné un SN piscine en avril

Formation été et automne 2003 :

➤ Val-d'Or :

Requalification SN plage continentale	: 20 juin 2003
SN plage continentale	: 27-28-29 juin
Moniteur d'aquaforme	: 23-24 août
Journée Aquam - S.-S. – C.-R.	: 6 septembre
Moniteur de plongeon	: 12-13-14 septembre
Médaille de bronze	: octobre 2003
Croix de bronze	: novembre 2003
Gardien Averti et Prévenir la noyade chez soi	: oct.-nov. 2003
S.U.A.	: automne 2003

➤ Rouyn-Noranda :

Instructeur en sécurité aquatique Croix-Rouge	: 6-7 septembre
Moniteur en sauvetage	: 12 sept. au 4 oct.
Médaille de Bronze	: octobre 2003
Croix de bronze	: octobre novembre
Perfectionnement d'aquaforme (aquabox)	: décembre
S.U.A.	: janvier 2004
novembre	: janvier 2004
Requalification Moniteur séc. Aquatique C-R	: 21 février 2004

Moniteur en sécurité aquatique
Requalification SN piscine
S.N. piscine

: 5 mars 2004
: 17 avril 2004
: 23 avril 2004

Dès que les informations sur les formations de moniteurs d'aquaforme, de plongeon et d'instructeur en sécurité aquatique seront disponibles, les responsables aquatiques concernés les feront parvenir aux affiliations régionales par courriel ou par fax.

Johanne nous informe qu'une formation d'instructeur en sécurité aquatique de la Croix Rouge se donnera les 12-13-14 septembre 2003 à Montréal. Celle-ci pourrait être utile comme solution de rechange au cas où la formation de Rouyn-Noranda n'aurait pas lieu.

6. PRÉSENTATION DE CHRYSTALLINE H2O PAR M. LOUIS MAZAROLLE

M. Mazarolle nous expose un bref historique de la compagnie. Le produit est homologué par Santé Canada (#24952). Sa fonction principale en est un réducteur du chlore, augmentant par le fait même l'efficacité de ce dernier tout en réduisant la quantité utilisée pour le même résultat. Il estime qu'un bassin peut économiser de 30% à 50% de chlore en utilisant son produit. Il permet en outre de contrôler les algues, il stabilise le pH et clarifie l'eau tout en contrôlant les cernes autour de la piscine. Pour une utilisation efficace, les paramètres de l'eau doivent être maintenus selon les normes, soit :

- Chlore : autour de 0,8ppm
- Ph : entre 7,2 et 7,8
- Alcalinité : entre 100 et 120ppm
- dureté : 200ppm et plus

Il augmente le confort des usagers, l'eau est claire et agréable d'utilisation par la clientèle. Doris mentionne que depuis qu'il l'utilise, son personnel change moins souvent de costume de bain.

Ça prend 4 grammes de produit par 10 000 litres d'eau par semaine (ajouté à même l'écumoire). Le produit n'est pas toxique. Il se vend 50\$ pour un contenant de 300 grammes et 156\$ pour un contenant de 1200 grammes. À titre d'exemple, Marc estime que pour la piscine municipale Oriel-Riopel de Val-d'Or (760 000 litres), cela prendrait 304 grammes de produit par semaine (15808 grammes par an) pour des coûts de revient de 2056.08\$ par année. Les avantages économiques directs sont estimés à 1030\$ par année (voir calcul ci-dessous) en plus d'un accroissement de la sécurité des travailleurs et des baigneurs, ceci étant dû à la diminution de produits chimiques dans l'eau de baignade :

- Diminution du nombre total d'achats de costume de bain par le personnel aquatique (estimation : 1 costume (50\$) de moins par année X 20 employés = 1000\$)

- Réduction de 30% du temps de transvidage de chlore : 50\$
- Économie de 30% sur consommation de chlore (1024\$) : 310\$
- Élimination de l'utilisation du Grim Away (cernes) : 240\$
- Élimination de l'entretien des cernes par le personnel : 380\$
- Élimination de l'utilisation de l'Ergon 147 (algue) : 50\$

À première vue, cela semble coûter plus cher d'utiliser la Chrystalline (1026.08\$ de plus). Monsieur Mazarolle n'est pas en mesure de nous fournir des études précises sur l'impact financier de l'utilisation de son produit; il nous fera parvenir des références de responsables aquatiques utilisant le produit actuellement (voir liste ci-annexée). Marc mentionne qu'il est intéressé à mettre à l'essai le produit pour évaluer les avantages.

7. INSTRUCTEUR (FORMATEUR) EN SÉCURITÉ AQUATIQUE DE LA CROIX-ROUGE :

La Ville de Rouyn-Noranda offrira cette formation les 5-6-7 septembre 2003. Elle sera dispensée par Jacques Bergeron. Martin nous indique qu'il nous fera parvenir sous peu l'information à ce sujet.

Johanne nous indique que cette formation se donnera aussi à Montréal la fin de semaine suivante, soit les 12-13-14 septembre 2003. Les coûts d'inscriptions sont fixés à 200\$

Des commentaires sont apportés à savoir la pertinence de former des instructeurs Croix-Rouge si les affiliations intègrent le programme anim'eau. Il est décidé de ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier et de continuer à assurer une relève pour le programme aquaventure.

8. JOURNÉE DE FORMATION Aquam – Croix-Rouge – Société de sauvetage

La journée se tiendra le 6 septembre 2003 à la piscine municipale Oriol-Riopel de Val-d'Or (675, 1^{ère} Avenue). L'ensemble du personnel aquatique de chaque municipalité y sera. Marc enverra sous peu une invitation officielle (horaire).

Voici les différents ateliers qui seront présentés :

- a) Aquam (resp. Alain Chalifoux): animation par le matériel
- b) Croix-Rouge (Sonia Arès): Défibrillation
- c) Société de sauvetage (resp. : Louis Gros):
 - cas de colonne et complications diverses
 - positions et techniques de surveillance
 - image du surveillant sauveteur
 - procédures d'urgence (à enlever si pas le temps)

Marc va vérifier avec Vic Cantine la possibilité d'utiliser la cafétéria du cégep pour le dîner. Les frais de repas seront à la charge des participants.

9. CONSEILLER TECHNIQUE POUR L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE :

Aucun candidat n'a été trouvé jusqu'à maintenant. Marc a fait 2 contacts dans la région de Val-d'Or, sans succès. Il s'avère que la description de tâche est longue et qu'elle semble décourager les candidats potentiels. Annie nous rassure en notant que le conseiller technique va à son rythme et qu'il n'est pas tenu de faire toutes ces tâches.

Martin fera des démarches envers Jacques Bergeron, de Rouyn-Noranda. Rachel vérifiera avec Geneviève Cyr, de Rouyn-Noranda.

Marc propose Johanne Sills mais cette dernière préfère attendre d'avoir plus d'expérience dans ce domaine.

10. SUIVI DES POLITIQUES EN VIGUEUR DANS LES SECTEURS AQUATIQUES RÉGIONAUX :

Martin nous expose un exemplaire des Politiques et procédures du Secteur Aquatique de la Ville de Rouyn-Noranda. Étant donné qu'il n'a qu'un seul exemplaire, Marc se propose de le conserver et d'en envoyer une copie à tous en même temps que le procès-verbal de cette réunion. Les participants présents mentionnent qu'ils apprécieraient recevoir une copie électronique des politiques et procédures en vigueur dans les secteurs aquatiques de Val-d'Or et Rouyn-Noranda. Martin et Marc sont d'accord pour la leur faire parvenir.

11. CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU : RETOUR PAR MARTIN SUR SA FORMATION

C'est un cours offert aux opérateurs de système de filtration. Tous devaient avoir cette formation de 2 jours. Il y a un examen plus ou moins évident où l'utilisation du volume est permise. La réussite de l'examen donne une carte de certification.

Concernant la Chrystalline, le formateur (qui est un compétiteur direct) a indiqué que c'est bon pour une piscine possédant un faible volume de fréquentation. Cela agit plus lentement et c'est moins puissant selon lui. Doris mentionne qu'il l'utilise depuis 4-5 ans et qu'il a réduit ses coûts en produits chimiques.

Denis Caissy nous dit que l'achat en Vrak de chlore serait de beaucoup avantageux en \$. Le transvidage s'effectue comme la livraison de mazout; cela demande donc l'installation d'un réservoir fermée de 1000-2000 litres. Beaucoup plus sécuritaire aussi car moins de manipulation. Bloque moins la tuyauterie (pompe doseuse) car le chlore n'est jamais exposé à l'air libre. Aquasolution vend ce genre de système mais ça prend un entrepreneur régional qui est équipé pour faire le transvidage. Il existe aussi un système de contrôle de pH au CO₂.

12. VARIA

Aucun point n'a été ajouté et discuté au varia

13. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre régionale des responsables aquatiques se tiendra mercredi 3 septembre 2003 à 10h à Senneterre. Chaque participant doit contacter Doris Goulet pour lui faire parvenir des points à insérer à l'ordre du jour.

14. VISITE DE LA PISCINE MUNICIPALE ORIEL-RIOPEL :

Martin, Rachel, Johanne, Doris et Marc visite la piscine.

Marc Lafortune
Secrétaire de l'assemblée